

# Etude annuelle d'impact de la franchise



**Synthèse  
des résultats 2007**



fédération française de la franchise

### ■ ■ ■ La démarche

La Fédération française de la franchise développe depuis sa création des missions d'information et de promotion de la franchise, tant auprès du grand public intéressé par la création d'entreprise qu'auprès des acteurs du développement commercial — commerçants, élus et pouvoirs publics, institutions, en France et à l'international. Le recensement et la mesure du développement de la franchise en France font partie de ces missions. La FFF publie tous les ans un recensement des réseaux de franchise dans le cadre de son annuaire, *Toute la franchise* ; elle a initié, avec le groupe Banque Populaire et le CSA, une enquête annuelle sur la franchise ; elle collabore également aux travaux de l'Insee sur les réseaux commerciaux et de service.

Dans cette logique, la FFF a souhaité se doter, à l'instar des Etats-Unis, d'une étude d'impact récurrente sur le poids économique de la franchise, qui puisse mesurer les impacts direct, indirect et induit sur l'économie française. En voici la 2<sup>e</sup> vague. L'étude a été menée par François Saint-Cast (Diagnostic & Systems).

### ■ ■ ■ Le champ de l'étude et la méthode

L'étude porte sur 1141 réseaux commerciaux ou de service utilisant la franchise en France en 2007. Ces réseaux comptent 47291 magasins ou points de vente franchisés et 25890 points de vente en succursale.

Du point de vue méthodologique, le calcul de l'impact économique s'effectue en considérant que les entreprises concernées par l'étude génèrent une série de flux successifs de biens et de services, avec leur traduction monétaire en termes de dépenses et de revenus. Ces flux peuvent être saisis à travers différents circuits :

- les achats et consommations intermédiaires (les entreprises effectuent des achats auprès d'autres entreprises situées sur le territoire national, qui à leur tour se fournissent auprès d'autres entreprises)

- le circuit de l'investissement

- les salaires versés aux employés des entreprises étudiées ; ces salaires sont dépensés et / ou investis et impliquent un nouveau flux économique de production de biens et de dépenses.

- les administrations publiques...

Les dimensions étudiées s'expriment en terme de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée, d'emplois, d'investissement et de paiement d'impôts, taxes et contributions sociales.

### ■ ■ ■ La nature des impacts

Trois étapes dans la présente recherche :

- identification de l'ensemble des activités effectuées sur le territoire national et spécifiquement liées à la franchise.

- définition des indicateurs pertinents de mesure des impacts macro-économiques, recueil des données pertinentes (principales sources utilisées : enquêtes FFF, Euridile, Alisse).

- calcul des impacts

- Les effets directs qui mesurent le poids économique direct de l'activité prise de façon isolée, c'est à dire sans intégrer les interactions avec le reste de l'économie.

- Les effets indirects sur les branches qui résultent des achats et charges externes (consommations intermédiaires) nécessaires à produire et commercialiser les biens et services proposés.

- Effets induits : utilisation par les salariés de leurs revenus pour consommer et investir ; investissements des entreprises et usages que les administrations publiques font des prélèvements obligatoires des impôts et des taxes pour rémunérer leurs agents, pour leurs consommations intermédiaires et finales et pour les investissements.

### ■ ■ ■ Impact des points de vente franchisés

- Les 47000 magasins franchisés des 1141 réseaux génèrent à eux seuls un chiffre d'affaires de 47,668 milliards d'euros, compte non tenu de la tête de réseau. Ils emploient 315715 salariés

- Ces franchisés créent une valeur ajoutée de 12,316 milliards d'euros, consacrée pour moitié à la masse salariale, soit 6,144 milliards d'euros

Ces entreprises franchisées consomment des biens et des services. En termes d'effets indirects, elles génèrent

- plus de 35,645 milliards d'euros de CA
- 214 982 emplois
- une valeur ajoutée de 14,332 milliards d'euros
- une masse salariale de 6,406 milliards d'euros

Si l'on s'intéresse aux effets induits par la consommation et les investissements des salariés dépendant de l'activité des points de vente franchisés des réseaux de franchise (et les investissements de l'ensemble des entreprises concernées), l'on obtient une deuxième vague de création de richesse et d'activité dépendant de la franchise :

- un CA induit de 32,900 milliards d'euros
- 195070 emplois
- une valeur ajoutée de 11 milliards d'euros
- une masse salariale de 5,163 milliards d'euros.

### ■ ■ ■ Impact des succursales

L'étude s'est également appliquée à mesurer l'impact des succursales et autres entreprises des réseaux de franchise, dont la plupart, en effet, sont mixtes, créant aussi bien des points de vente en propre que des points de vente franchisés.

- Les 27871 succursales des 1141 réseaux considérés génèrent à elles seules un chiffre d'affaires de 74 milliards d'euros, compte non tenu de la tête de réseau. Elles emploient 339 884 salariés
- Ces succursales créent une valeur ajoutée de 13 milliards d'euros, consacrée pour moitié à la masse salariale, soit 6,327 milliards d'euros

Ces entreprises consomment des biens et des services. En termes d'effets indirects, elles génèrent

- plus de 57,833 milliards d'euros de CA
- 346 802 emplois
- une valeur ajoutée de 23,618 milliards d'euros
- une masse salariale de 10,612 milliards d'euros

Si l'on s'intéresse aux effets induits par la consommation et les investissements des salariés dépendant de l'activité des point de vente en propre des réseaux de franchise (et les investissements de l'ensemble des entreprises concernées), l'on obtient une deuxième vague de création de richesse et d'activité :

- un CA induit de 37,039 milliards d'euros
- 216 441 emplois
- une valeur ajoutée de 12,069 milliards d'euros
- une masse salariale de 5,7 milliards d'euros.

### ■ ■ ■ Impact des têtes de réseau

Il faut ajouter à ces chiffres ceux générés par les têtes de réseau. Les 1141 réseaux de l'étude emploient 6312 personnes et génèrent un chiffre d'affaire d'un peu plus d'1 milliard d'euro, pour une valeur ajoutée de 0,42 milliard et une masse salariale de 0,244 milliard. Si l'on y ajoute les effets indirects et induits, l'on parvient à un chiffre de 2,523 milliard de CA, un effectif salarié de 15 728 personnes et une masse salariale de 0,51 milliards.

**Globalisé, l'impact de l'activité franchise en France en 2007 se résume ainsi :**

<b>Franchisés</b>	<b>CA (en million euro)</b>	<b>Emplois</b>	<b>Valeur ajoutée (Me)</b>	<b>Masse salariale (Me)</b>
Effets directs	47 668	315 715	12 316	6 144
Effets indirects	35 645	214 982	14 332	6 406
Effets induits	32900	195 070	11 000	5 163
<b>Totaux franchisés</b>	<b>116 213</b>	<b>725 767</b>	<b>26 659</b>	<b>17 713</b>
<b>Succursales</b>				
Effets directs	74 000	339 884	13 000	6 327
Effets indirects	57 833	346 802	23 618	10 612
Effets induits	37 039	216 441	12 069	5 700
<b>Totaux succursales</b>	<b>168 872</b>	<b>903 127</b>	<b>48 687</b>	<b>29 008</b>
<b>Têtes de réseaux</b>				
Effets directs	1 000	6 312	420	244
<b>Totaux tête réseaux</b>	<b>2 523</b>	<b>15 728</b>	<b>992</b>	<b>510</b>

<b>Effets globaux</b>	<b>288 608 millions d'euro de CA direct, indirect et induit.</b>	<b>1 644 622 emplois directs, indirects et induits.</b>	<b>76 338 millions d'euros de valeur ajoutée directe, indirecte et induite.</b>	<b>47 231 millions d'euro en salaires directs, indirects et induits.</b>
-----------------------	--	---	---	--

*L'étude complète (qui comprend également des données par grands secteurs) est disponible à la Fédération française de la franchise.*



**Fédération française de la franchise**  
**9, rue Alfred de Vigny**  
**75008 Paris**  
**Tel : 01 53 75 22 25**  
**info@franchise-fff.com**  
**www.franchise-fff.com**